

FAQ sur les thèmes de Statistique Canada pour les directrices et directeurs académiques

Mise à jour 5 décembre 2024

Question	Réponse
Puis-je demander plus ou moins d'heures comme analyste alors que nous nous préparons au contexte du coût par contrat ?	Le modèle financier du coût par contrat ne devrait pas avoir d'incidence sur la décision de Statistique Canada d'augmenter ou de réduire le nombre d'heures de travail des analystes. Le contexte principal qui influe sur cette décision est de savoir si le volume des contrats correspond aux heures d'ouverture pendant lesquelles un analyste doit être sur place.
Comment serai-je informé des changements d'horaires de notre analyste de CDR ?	Statistique Canada informera par écrit les directeurs académiques des augmentations et des diminutions des heures de travail des analystes, ainsi que des cas où un analyste (dans le nouveau contexte des CDRv) fournira un soutien virtuel à un autre CDR.
Comment le niveau d'expérience de l'analyste est-il déterminé (dans un CDR) ?	Dans le modèle de dotation, Statistique Canada emploie une combinaison de diverses catégories d'analystes (analystes débutants, analystes et analystes principaux) dont les tâches et le niveau de responsabilité varient. Dans certains cas, lorsque deux analystes travaillent pour le même CDR, un analyste débutant peut être jumelé à un analyste principal, afin de maximiser le niveau d'expérience.
Comment Statistique Canada détermine-t-il les congés et leur impact sur les CDR ?	Statistique Canada a assumé la responsabilité et les coûts associés aux congés des analystes. À ce titre, il veille à ce qu'il y ait un cadre suffisant d'analystes pour couvrir les congés.
À qui dois-je adresser mes questions ou mes préoccupations concernant la couverture adéquate ?	Le directeur ou les chefs de la Division de l'accès aux données de Statistique Canada sont vos points de contact en ce qui concerne les heures de travail des analystes, les heures d'ouverture et les congés.
Comment résoudre les problèmes liés à la transition vers le CDRv ?	La transition vers le CDRv devrait contribuer à démocratiser l'accès aux analystes, en augmentant la fréquence et le niveau de soutien que les chercheuses et chercheurs peuvent attendre à la fois à distance et dans le CDR physique, étant donné que les pénuries de personnel d'assistance à distance dans une région géographique peuvent plus facilement être couvertes à distance par des analystes dans l'ensemble du Canada. Cette flexibilité accrue du côté du télétravail devrait également atténuer les pressions exercées sur la dotation en personnel dans les CDR physiques, étant donné qu'un plus grand nombre d'analystes sont qualifiés et capables de couvrir les absences du personnel.
Contact	Geneviève Jourdain genevieve.jourdain@statcan.gc.ca ; Jacob, Joanna (intérimaire pour Tina Hotton) joanna.jacob@statcan.gc.ca ; Tina Hotton tina.hotton@statcan.gc.ca Kelly Cranswick kelly.cranswick@statcan.gc.ca